

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2020

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Christian Duraisin, Philippe Couderc, Lucile Barcelo, André Santos, Thierry Viguier, Jean Muratet, Jean-François Couderc, Aymeric Calmettes, Laure Sadaka, Clément Chauchard, Jean-Luc Mouysset, Murielle Robert-Barres

Absente excusée : Véronique Dubourg (procuration donnée à Philippe Couderc)

Secrétaires de séance : Laure Sadaka, Murielle Robert-Barres, Philippe Couderc

ORDRE DU JOUR

1- Délibération pour le versement des indemnités de fonctions au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 01 Juillet 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 1 537.43 €, indemnité brute mensuelle (soit le taux de 39.53).

2- Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et avec effet au 1^{er} Juillet 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 386.16 €, indemnité brute mensuelle (soit le taux de 9.93). Le Maire et les adjoints décident de reverser 150 € bruts mensuels (soit le taux de 3.85) pris sur leurs indemnités au conseiller délégué, qui lui-même reversera son indemnité à la commune.

3- Approbation du budget primitif principal communal 2020

Philippe Couderc présente le budget prévisionnel général 2020 – Fonctionnement, Recettes, Investissements - au regard des budgets prévisionnel et réalisé de 2019.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif principal arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	902 437.86€	902 437.86€
Section d'investissement	845 857.27 €	845 857.27 €
TOTAL	1 748 295.13	1 748 295.13

Le conseil municipal approuve le budget général (13 voix pour, 2 abstentions)

4- Approbation des budgets annexes communaux 2020

- Lotissement du Couderquet

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	209 944.81 €	209 944.81 €
Section d'investissement	194 790.51 €	194 790.51 €
TOTAL	404 735.32 €	404 735.32 €

- Assainissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	85 850.10 €	85 850.10 €
Section d'investissement	82 904.48 €	82 904.48 €
TOTAL	168 754.58 €	168 754.58 €

- Station Service

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	296 671.00 €	296 671.00 €
Section d'investissement	4 961.00 €	4 961.00 €
TOTAL	301 632.00 €	301 632.00 €

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces budgets primitifs annexes.

Le conseil municipal approuve les trois budgets annexes à l'unanimité.

5- Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID)

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Franck Chincholle propose la nouvelle liste comme suit : Malgouyres Jean-Pierre, Bayol Michèle, Calmettes André, Delmas Hugues, Puechblanc André, Couderc Michel, Husson Jean-Louis, Fraysse Jérôme, Andrieu Robert, Costes Sebastien, Marty Fabien, Fabre Jean-Marc.

Le conseil municipal approuve la nouvelle commission à l'unanimité

6- Redevance assainissement 2021

Monsieur le Maire présente la possibilité d'augmenter la redevance pour les compteurs et pour la consommation. Mr le Maire rappelle le mode de calcul de la redevance assainissement et rappelle que la part variable par m3 d'eau est à 1.05 € et que la part redevance fixe par compteur à 40 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'augmenter la redevance fixe par compteur qui passe de 40€ à 42€ et de ne pas augmenter la part variable par m3 d'eau pour l'année 2021

QUESTIONS DIVERSES

1- Délégué à l'ambroisie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation d'avoir un délégué à l'ambroisie, et propose le poste à André Santos qui accepte. Cette mission consiste au repérage de cette plante invasive et hautement allergène.

2- Caution des salles des fêtes

Monsieur le Maire et Franck Chincholle exposent les problèmes de dégradations des salles des fêtes lors des locations et proposent une augmentation de la caution qui était jusque-là à 300 euros. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter la caution à 1500 euros.

3- Organisation des marchés de pays

Lucile Barcelo fait un compte rendu de la réunion de la commission marché du 22 juillet dont la décision est d'installer 25 tables dès le vendredi 24 juillet, suite à l'accord préfectoral, et appelle aux bénévoles.

4- Horaires du secrétariat

Monsieur le Maire expose les problèmes rencontrés : il est difficile de travailler efficacement avec les secrétaires quand la mairie est ouverte au public. Le conseil municipal décide à l'unanimité la fermeture du secrétariat la journée du lundi (pour les autres jours de la semaine les horaires habituels restent inchangés).

5- Mobilier urbain

Christian Duraisin propose le projet de rénovation des bancs publics et expose ses recherches concernant la restauration et l'achat de ceux-ci.

6- Nettoyage du village

Franck Chincholle propose une prestation de balayage par l'entreprise Mirabel sur une journée pour un montant de 800 euros pour la Bastide. Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

7- Sécurisation Salles des fêtes

Il est décidé de mettre des serrures de sécurité aux salles des fêtes de Jouels et d'Albagnac afin de limiter la circulation de doubles.

8- Vie du village

Des problèmes de « petite délinquance » dans le village sont évoqués, une réflexion est lancée pour trouver des solutions.

La séance est levée à 23h30